

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 10

Artikel: Grand-Théâtre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211163>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

guerra quemet lè taupe, dâi fochâo, de la puda, dau pan, de la tomma, de la pedance et tot cein que faut po boustifaillî bin adrâi. Lâi ein avâi mîmameint ion que l'êtai marquâ dessu : *Mitrailleuse*. Mon vesin m'a espilliquâ que elliau mitrailleuse l'ê dâi z'uti avoué dâi manivale quemeton moulin à café ; ti lè coup qu'on vire la segneula, lâi fâ éclîettâ on tsiron de balle et que cein vo sëie onna compagni quemet dau berbouts et quand l'ê qu'on lâi va à la coutalâie. Paraît que l'ê dau terriblio.

Onn' hâora doureint qu'on a guegnî clia parâda et que la musiqua l'a djûvi, qu'on sè sarâi cru à l'abbayi. Lau manquâve rein que la timbala.

Quand tot l'a ètâ fini, su z'u bâire trâi verro vè Ferdinand — bin bon que l'êtai — po cein qu'on m'avâi de qu'on lâi verra pâo-tître lo gènerat, ma paraît, à cein que le papâ racontant, que l'êtai z'u vè Monsu Gibon que l'a sa carârâ dè coute le moti de St-François. L'a ètâ destra conteint de vère lè sordâ de tsi no et l'a de aprî lo petit goutâ : « Se Napoléon l'avâi z'u dâi sordâ dinse, rondzâi se n'arâi pas pu preindre tola la terre, que la Suisse ! »

MARC A LOUIS.

Pommes de terre.

Les pommes de terre, souvent,
Gélen en mars comme en novembre,
Pour les garer du froid, du vent,
Mettez-les en robe de chambre.

Un aveu malheureux. — En convalescence d'une grave maladie, un client remercie son médecin.

— Je reviens de loin, n'est-ce pas, docteur ? Et si je me suis tiré de là, c'est grâce à vos bons soins ?

— Mais non, mais non, pas du tout, c'est surtout grâce à votre robuste constitution.

— Ah ! ce n'est pas grâce à vous ? Alors, veuillez vous en souvenir lorsque vous me ferez la note de vos honoraires.

L'occupation des frontières suisses 1914-15. — (Album illustré de 200 photographies. Textes originaux. Bassin-Clottu, éditeur, Neuchâtel. — Prix : fr. 3,50.)

L'occupation des frontières, à laquelle nous assistons ne manquera pas d'intéresser, pendant quelques dizaines d'années, nos fils et nos petits enfants. Il est donc naturel que des albums richement illustrés en commémorent le souvenir. Le plus coûteux, le plus varié est celui que nous présentons aujourd'hui au public. Deux cents photographies, dont plusieurs très belles, fixent les épisodes les plus significatifs et les plus pittoresques de la mobilisation et de la garde aux frontières, depuis les jours tragiques d'août 1914. Avec sa documentation, ses textes captivants et son prix des plus modérés, cet album est éminemment populaire. L'édition à l'usage de la Suisse allemande a obtenu un succès rapide et complet. L'édition française rencontrera certainement un accueil aussi empressé. Nous la recommandons vivement à nos lecteurs.

Au feu !... — Un feu se déclare chez Mme X... Effrayée, elle appelle au secours :

— Au feu !... au feu !...

— Comment ! s'écrie-t-elle, avec indignation, j'ai une femme de chambre, une cuisinière et une bonne d'enfants, et il n'y a pas un seul pompier ici ??

Pauvre femme ! — Entendu dans le vestibule d'une administration publique :

Trois dames discutent vivement sur le peu de bonne volonté que mettait un consul à secourir une de ses compatriotes dans le besoin et l'une d'elle de s'écrier :

— C'est dégoûtant ! quand on pense que cette pauvre femme n'a qu'un petit enfant pour toute ressource !

JAMAIS ILS N'AURAIENT PU SUIVRE !

L'AUTRE mercredi, Grognuz et Favey, qui avaient amené des pommes de terre au marché de Lausanne, décident de profiter de l'occasion pour assister à une séance du Grand Conseil. Appelé au Tribunal cantonal pour affaires, l'Assesseur ne tarde pas à rejoindre ses deux amis à la tribune réservée au public.

L'ASSESSEUR (doctoral). — Nous voici donc en présence du pouvoir législatif. C'est le plus puissant de tous, attendu que quand il parle les deux autres n'ont plus qu'à se taire...

FAVEY. — Ah ! y en a deux autres ?

L'ASSESSEUR. — Sans doute ! Il y a le pouvoir judiciaire, dont j'ai l'honneur de faire partie, et pis le pouvoir exécutif, autrement dit le Conseil d'Etat, que vous voyez là, au fond de la salle, près de la fenêtre, assis autour de cette table.

GROGNUZ. — Il a enco assez bonne façon, le pouvoi exécutif ! Mais ces gaillards installés su l'estrade, là-bas, dans le coin, et qui gribouillent tout le temps. Tiel pouvoi est-ce que c'est, celui-là ?

LE GENDARME DE PLANTON. — Dites donc, vous autres, tâchez voi de pas causer si fort !

GROGNUZ (jetant un regard de travers au représentant de la loi). — De quoi je me mêle ! Pas causer si fort ! Avec ça qui se gène, le pouvoi législatif ! Ecoutez-voi ces tapettes ! Qu'on n'est pas seulement fichu d'entendre un mot du discou de l'orateur !

FAVEY. — C'est bon, c'est bon, Grognuz ! Tu vas encore nous amener des histoires, ça ne veut pas bêder ! Ah ! tu es bien toujoû le même !

L'ASSESSEUR. — Favey a raison, père Grognuz. Tenez-vous tranquille ! On peut bien causer, mais doucement, que diantre !

GROGNUZ. — Si vous croyez ! Alo, pou en reveni à ces gaillards...

L'ASSESSEUR. — Eh bien ! Ce sont les sténographes du Grand Conseil.

FAVEY. — Comment dites-vous ça ?

L'ASSESSEUR. — Les sténographes, pardî ! Y z'écrivent tout ce qui se dit, sans sauter un mot.

GROGNUZ. — Pas possible !

L'ASSESSEUR. — Parfaitement ! Et même qu'y en a un qui est là tout exprès pour sténographier les murmures, les z'hilarités générales, les mouvements confus et les bruits divers, tout le commerce, quoi !

GROGNUZ. — Quand même tout de même ! Ya pas, y faut qui z'écrivent rudement vite !

L'ASSESSEUR. — C'est l'habitude, vous comprenez ! Le Code de procédure, par exemple, quand on le voit pou la première fois, y semble que jamais on n'arrivera à s'y retrouver. Eh bien ! au bout de vingt-cinq à trente ans de pratique, on connaît ça su le bout du doigt. Et je vous en parle par expérience puisque je suis dans la magistrature...

GROGNUZ. — Alo vous dites qui peuvent écrire toutes les paroles qu'on prononce ?

L'ASSESSEUR. — Bien sû !

GROGNUZ. — Oui, mais quand ça va vite, vite, tenez, comme celui-là qui cause à présent ?

L'ASSESSEUR. — Sans doute ! Ils sténographient tout ça, sans omettre seulement une virgule ou un accent circonflexe.

GROGNUZ (incrédible). — Admettons ! N'empêche que j'aurais bien voulu les voi à l'œuvre l'autre soir, à mon retou de la foire de Cossigny, ces sténographes. Y a la mère Grognuz qui m'en a dévidé telques-unes. Tonnerre ! On aurait dit qu'elle était remontée à fond. J'ai pourtant des oreilles assez larges ! Eh bien, je pouvais pas entendre à mesure ! Pauvres sténographes ! Aussi sû qu'on va aller prendre un verre tous les trois en sortant d'ici, aussi sû que jamais y z'auraient pu suivre !

M.-E. T.

— Le dernier numéro de la *Patrie suisse* débute par des portraits des nouveaux président et vice-président du Tribunal fédéral, puis de M. Edouard Droz. Nombreuses photographies militaires et d'actualités valaisannes, genevoises, etc.

Mécompte. — Dites la vérité, et avouez que vous êtes un mendiant de profession, disait à un faux pauvre un monsieur, en lui remettant un sou.

— Je me suis toujours considéré comme tel jusqu'à ce jour, répliqua le loqueteux, en regardant avec dédain la pièce de monnaie, mais, en présence de la maigre recette d'aujourd'hui, je vois que je ne suis guère qu'un simple amateur.

Bonne nuit ! — M. X... a comme bonne une jeune paysanne des plus serviables et de bon caractère, mais sans malice aucune.

Son maître ayant des visites, la bonne les conduit, le soir, dans la chambre qu'on leur a préparée.

En les quittant, la bonne fille voulant être aimable :

— Eh bien, voilà ! ... Bonsoir monsieur, bonsoir madame. Bonne nuit et amusez-vous bien !

Leçon de politesse. — Un petit crevé, tenant de la main gauche un paquet et, de la main droite, son cigare allumé, le chapeau sur la tête, parle à une dame dans la rue.

— Vous pourriez ôter votre chapeau, monsieur, fait la dame, vexée.

— Pardon, madame ; mais tenant un paquet d'une main et de l'autre, mon cigare...

— Je vous disais justement cela pour vous fournir l'occasion de le jeter...

Un « savon ». — Les concierges d'une de nos grandes administrations se disputent bruyamment.

— Comment ! dit à son mari, la femme, tu as mis les bottines de monsieur, tu vas te balader toute la nuit, tu l'ennivres, tu parles politique... Ah ! ça, tu te crois donc M. le directeur, ma parole !

A la Maison du Peuple. — Une soirée des plus attrayantes nous sera offerte demain, dimanche, à 8 1/2 heures, à la Maison du Peuple.

Cette soirée, due à l'initiative d'un groupe d'amateurs de notre ville, bénéficiera du concours précieux de Mlle Jeanne Rouilly, l'exquise cantatrice, de Mlle L. W. si gracieuse dans ses poses chorégraphiques, de M. Charles Lassueur, un jeune pianiste des plus « talentueux ».

Pour comble d'attrait, M. Jacques Béranger et un groupe d'excellents amateurs interpréteront une revue d'actualité : *Lausanne-Potins*, où l'esprit ne manquera pas, et qui sera commandée par la vivante fédérale, vêtue du nouvel uniforme. Lundi, tout Lausanne fredonnera les joyeux couplets de cette revue.

Le bénéfice de cette soirée, où il y aura foule, sera partagé entre le Bureau de Secours de Lausanne et l'Œuvre des prisonniers français.

Grand-Théâtre. — Spectacles de la semaine :

Dimanche 7 mars, *La Marche Nuptiale*, pièce en 4 actes, de Henry Bataille.

Jeudi 11 mars, *L'Ami des Femmes*, comédie en 5 actes, par Alexandre Dumas.

* * *

Kursaal. — Chaque vendredi, au Kursaal, spectacle nouveau, et l'on pourrait dire « Nouveau succès ». Depuis hier, M. Lansac nous donne *Ferdinand le Noceur*, un vaudeville fameux de Gaudillot, qui n'certes pas volé sa réputation de gaité et de drôlerie.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.